

ÊTRE ACTEUR ET AUTEUR de sa formation

Formations aux métiers
de la santé et du social



Rapport d'activité

2022



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités



Organisme enregistré par l'Agence nationale du DPC
Retrouvez toute l'offre du DPC sur www.molodpc.fr



Ce.F – Centre de Formation aux métiers de la santé et du social
28, boulevard Albert Claveille - CS 30020 - 24112 BERGERAC CEDEX
Tél : 05 53 22 23 00 - Fax : 05 53 23 93 05

E.mail : cef@johnbost.fr – Site : www.cef-bergerac.org – www.facebook.com/CefFondationJohnBOST

SIRET : 78166960100218 – APE : 8542Z

Sommaire

PRÉSENTATION GÉNÉRALE	3
Historique et lien avec la Fondation John BOST	4
Le Ce.F – Centre de formation au travail sanitaire et social	5
La mission du Ce.F	5
Le projet pédagogique du Ce.F	5
Les principes de la formation au Ce.F	5
Organisation	6
Evènements marquants	6
ANALYSE DE L'ACTIVITÉ	8
FORMATIONS INITIALES.....	9
Aide-Soignant – Niveau 4	9
Accompagnant Educatif et Social – Niveau 3	10
Moniteur Éducateur – Niveau 4	11
Éducateur Spécialisé – Niveau 6.....	12
FORMATIONS CONTINUES	13
Assistant Familial – Niveau 3	13
CAFERUIS – Niveau 6	14
Surveillant de Nuit en secteur social, médico-social et sanitaire	15
Maître / Maîtresse de maison	16
Assistant en Soins de Gériatrie.....	15
Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs.....	16
Certificat National d'Intervention en Autisme 1 ^{er} et 2 nd degré	15
Préparation aux concours	17
Validation des Acquis de l'Expérience	17
Actions de Formation Professionnelle Continue inter et intra-établissements et services	17
DONNÉES FINANCIÈRES	18
CHIFFRES D'AFFAIRES	19

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Historique et lien avec la Fondation John BOST

Le Ce.F, Centre de Formation aux métiers de la santé et du social de la Fondation John BOST* a été créé en 1969 pour participer à la réalisation de l'objet social de la Fondation John BOST fixé par les articles 1&2 des statuts et notamment pour :

- Former et informer des professionnels, des bénévoles et des familles à l'accompagnement et au soin des personnes, de faire évoluer le regard des individus et de la société sur ces personnes.
- Contribuer à la formation initiale et continue des personnes intervenant dans les établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux.

Le projet pédagogique du Ce.F a pour objet de présenter la manière dont le Ce.F veut répondre à sa mission pédagogique dans l'actualité de son temps et dans la fidélité aux valeurs de l'institution.

**Créée en 1848 par le pasteur John BOST, la Fondation John BOST est une institution sanitaire (Établissement de santé privé d'intérêt collectif ESPIC) et médico-sociale protestante privée à but non lucratif, reconnue d'utilité publique depuis 1877. L'Institution a développé un projet original d'accompagnement, sous la forme d'une approche globale de la personne par le biais de démarches médicales, psychothérapeutiques, pédagogiques, éducatives, sociales, culturelles et spirituelles.*

Elle dispose d'environ 1 900 places, réparties dans 39 établissements ou services, sanitaires et médico-sociaux. Actuellement, plus de 2 200 professionnels constituent des équipes interdisciplinaires de formations diverses : médicale, paramédicale, éducative, technique et administrative.

C'est pourquoi elle affirme et reconnaît :

La dignité de la personne humaine quels que soient le contexte, les souffrances et les handicaps qui traversent et bouleversent sa vie. La reconnaissance de la dignité d'une personne passe par la recherche, l'écoute et le respect autant que possible de sa volonté. Elle passe aussi par l'accompagnement de chacun dans la recherche du sens de sa propre vie par-delà le handicap ou la maladie.

Comme une priorité la lutte contre la souffrance qui dénature et défigure l'humanité, la dignité d'une personne ou sa capacité à être en relation.

La vulnérabilité comme une des facettes de l'humanité qui confère à chacun, résident ou professionnel un devoir de respect, d'attention et de soutien. Tout être humain a des limites et des fragilités ; les connaître et les reconnaître, c'est ce qui pousse à se mettre au service des plus fragiles tout en sachant que l'on peut soi-même avoir besoin d'être aidé. La perspective d'un mieux possible, toujours ouvert devant chacun quels que soient ses capacités, ses difficultés, ses souffrances et ses handicaps. La résistance du handicap ou de la souffrance ne doit pas faire perdre de vue l'existence d'une évolution toujours possible, aussi infime soit-elle, dans les multiples aspects de la vie d'une personne.

Le droit de chacun de bénéficier d'un accompagnement personnalisé et adapté à ses difficultés ou handicaps dans les registres de l'accueil, du soin et de la formation mais aussi dans celui de la vie spirituelle.

La Fondation reconnaît ainsi le caractère unique de la personne et privilégie une approche globale de celle-ci dans la mesure des moyens disponibles. La vocation de chacun à être un acteur de la vie sociale et citoyenne de la plus adaptée, la plus protégée, à la plus ouverte, dans la mesure des moyens disponibles.

La collégialité et la pluridisciplinarité dans la réflexion et dans l'action comme soutien, comme régulation et comme dynamique d'amélioration de la relation difficile et exigeante avec des personnes malades ou handicapées souvent totalement dépendantes de ceux qui les accompagnent.

Le Ce.F – Centre de formation au travail sanitaire et social

La mission du Ce.F

La mission du Ce.F se situe dans le champ de la formation professionnelle pour adultes. Par le fait, il se différencie des modèles scolaires ou universitaires, même si des modalités peuvent s'en rapprocher (cours, évaluations...). Il s'affirme comme école de formation professionnelle en formation éducative, sanitaire et sociale.

Le projet pédagogique du Ce.F

La finalité principale des formations dispensées au Ce.F se focalise sur l'acquisition de connaissances et compétences nécessaires aux contextes et conditions d'exercice divers et évolutifs des métiers du sanitaire et du social auxquels nous formons.

Les principes de la formation au Ce.F

La formation des professionnels de l'action sanitaire, éducative et sociale s'articule dans un partenariat entre les lieux professionnels et le centre de formation. Ce partenariat implique de définir et de différencier la place de chaque acteur, chacun étant porteur d'une spécificité dont le **stagiaire**¹ a besoin pour élaborer et conduire son parcours de formation. **L'alternance intégrative** est donc au cœur du parcours du stagiaire.

La formation professionnelle au travail sanitaire, éducatif et social s'appuie sur **le fait et l'expérience clinique**. Elle pose, avant tout savoir préétabli, l'obligation de l'observation des données concrètes et factuelles de la personne, associée au questionnement sur le sens que revêt telle attitude ou symptôme, tout comme l'interrogation de sa place dans le lien avec la personne. Il n'y a pour nous de clinique sans rencontre, sans éprouvé relationnel, sans prise en compte des capacités et attentes de la personne accompagnée.

Les savoirs théoriques inter-disciplinaires et les méthodes apportent compétences et connaissances au service du sens à donner à l'accompagnement d'une personne dont le devenir n'est pas maîtrisable par les professionnels, ils ne sont pas une fin en soi. Ils viennent nourrir un **questionnement éthique** en favorisant l'utilisation des méthodologies hypothético-déductive et inductive. **La réflexion systémique sur la complexité** occupe une place centrale, car la complexification des situations médicales, sociales, familiales des personnes accompagnées par les professionnels des secteurs sanitaire et social nécessitent les regards croisés de disciplines et de professions pour répondre au plus près des demandes et des besoins du parcours des personnes. Le travail sanitaire et social participe, dans sa nouvelle acception, à privilégier l'inclusion sociale, à favoriser un accès pour tous à des soins identiques en mettant en avant la prévention et le parcours du patient, la citoyenneté, le travail en partenariat, la participation active de la personne dite « experte d'usage », la place prépondérante laissée aux aidants familiaux.

La devise du Ce.F est : « **être acteur et auteur de sa formation** ». Chaque stagiaire, dans le cadre d'une formation professionnelle, reste le maître d'œuvre de son **parcours de formation**. Il est investi dans l'élaboration et la construction de son projet individuel de formation qui constituera le fil conducteur de son parcours. Ce projet sera régulièrement ré-interrogé et ajusté dans une **dynamique de formation évolutive** dans laquelle le stagiaire s'engage de manière responsable, le plus lucidement possible, et dans le respect des textes réglementaires.

Le Ce.F affirme aussi l'importance et la nécessité du **groupe** et de **l'interprofessionnalité** dans le processus de formation. La mise en œuvre d'une dynamique groupale et interprofessionnelle de formation aide à l'élaboration collective des savoirs, à la confrontation des pratiques, à l'étayage mutuel des identifications professionnelles, à l'apprentissage de la vie d'équipe.

¹ Au Ce.F, les stagiaires sont élèves (formations niveaux IV et V), étudiants (formation post-bac) ou stagiaires de la formation professionnelles continue. Nous avons choisi de les nommer tous stagiaires.

Le Ce.F fait l'hypothèse que la qualité de l'accueil, le soutien bienveillant, l'écoute, la rigueur intellectuelle, le cadre structuré qu'il propose aux stagiaires préfigurent la manière dont ils investiront la relation soignante et/ou éducative avec les usagers qu'ils accompagneront dans le respect du cadre réglementaire des établissements dans lesquels ils exerceront.

Organisation

Le Ce.F s'organise autour de deux pôles.

Le premier se concentre autour **des formations initiales sanitaires, médico-sociales et sociales** ; à savoir les formations préparant aux diplômes d'Etat d'Aide-Soignant (DEAS), d'Accompagnant Educatif et Social (DEAES), de Moniteur Educateur (DEME) et d'Educateur Spécialisé (DEES).

Le second est orienté **autour de la formation professionnelle continue** et comprend à ce titre :

- des formations diplômantes telles que celles visant au diplôme d'Etat d'Assistant Familial (DEAF) et au Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale (CAFERUIS) ;
- des préparations aux concours d'entrées ;
- des formations qualifiantes telles que les formations Surveillant de Nuit en secteur social, médico-social et sanitaire, Maîtresse de Maison, Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs, Assistant de Soins en Gérontologie, Certificat National d'Intervention en Autisme 1^{er} et 2nd degré et Tuteur de proximité ;
- des parcours de Validations des Acquis de l'Expérience ;
- des actions de formations professionnelles continues inter ou intra-établissements.

Evènements marquants

En terme de périmètre d'activités

- Le Ce.F a accueilli dans ses locaux la 2^{ème} promotion d'étudiants en soins infirmiers, formation proposée en partenariat avec l'IFSI Bagatelle.
- L'offre de formations diplômantes, qualifiantes et VAE est restée stable.
- L'offre de formation continue s'est fortement enrichie.
- Le Ce.F a participé à l'organisation du Colloque de la Fondation John BOST à Paris en novembre 2022.

En terme d'organisation

Le Ce.F a été partie prenante du projet DIAPASON.

Le dispositif de réunion a été réévalué et adapté aux évolutions institutionnelles, à la démarche qualité.

En terme d'évolution des ressources matérielles

- Le projet de construction des locaux pour accueillir les promotions de l'IFSI et proposer à tous les stagiaires un espace de convivialité (prise de repas, espace de prise de repas...) a été stoppé en raison du surcoût constaté au regard de l'estimation de départ.
- Le projet a été redéfini avec sobriété tout en veillant à l'adaptation des locaux aux besoins de la formation. Une nouvelle demande de permis de construire sera déposée début 2023.
- Poursuite des équipements des salles de formation avec tableaux numériques.
- Le Ce.F s'est mis en recherche d'un nouveau prestataire de gestion documentaire suite à la cessation d'activité du prestataire actuel.
- Aménagement de locaux temporaires pour accueillir les stagiaires (Chateau Rivière).

En terme social

Le Ce.F a renforcé temporairement son équipe pédagogique et administrative pour faire face à ses échéances (renouvellement d'agrément, réorganisation administrative).

Le Ce.F a engagé des actions pour le recrutement des formateurs associés aux regards des attentes et des exigences de la formation.

En terme de partenariat

En interne via la Fondation John BOST :

- Plateforme collaborative 360
- E learning
- Comité d'adaptation
- Proxima
- Commissions handicap psychique, autisme et polyhandicap

En externe :

- CFA ADAPSSA
- DMS
- Plateforme UNAFORIS NA
- ROFF

En terme d'audit et contrôle

- Audits externes
- Audit transition pro en novembre
- Audit de surveillance QUALIOPI décembre
- Audit OPCO santé décembre

En terme de communication

- Actualisation du logo,
- Actualisation de la plaquette,
- Actualisation des ROLL UP,
- Actualisation de la bannière dans l'annuaire sanitaire et social,
- Actualisation des panneaux d'affichage vers la voie publique,
- Achat de stylos et porte-clés estampillés Ce.F,
- Participations aux différents FORUMS,
- Achat d'une bannière dédiée aux stands des différents forums,
- Organisation de la journée portes ouvertes,
- Informations prospections dans les établissements scolaires, en lien avec Pôle emploi, les missions locales,
- Animation du territoire : Visio conférence thématique, After work.

ANALYSE DE L'ACTIVITÉ

Conditions d'accès

Pas d'obligation de diplôme. Les conditions d'accès sont définies par l'Arrêté du 7 avril 2020 relatif aux modalités d'admission au diplôme d'Aide-Soignant

Durée et contenu

Diplôme réformé en 2021. 770 heures en de formation théorique et 770 heures de formation pratique (stages).

Calendrier

La formation Aide-Soignant se déroule sur 11 mois, soit 22 regroupements de 35 heures en centre.

Sélection

AS	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de candidats inscrits	172	121	174	120	97
Nombre de candidats admis	100	68	157	73	76
Places offertes	54	54	54	60	60

Rentrée

La capacité d'accueil accordée par le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine s'élève à 60 stagiaires.

Effectif total	2018	2019	2020	2021	2022
Formation continue	13	9	8	16	18
Apprentissage	2	1	-	6	5
Formation initiale	44	46	53	37	40
Total	59	56	61	59	63
dont allègement de scolarité VAE	1	1	-	-	-
dont allègement de scolarité hors VAE	24	22	16	28	21
dont nouveaux inscrits	54	51	55	56	55

Certifications

DEAS	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de personnes entrées en formation	54	59	56	61	59
Nombre de départs en cours de formation	3	1	1	3	3
Nombre d'arrivée en cours de formation	-	-	1	-	-
Nombre de stagiaires présentés à l'examen hors VAE	49	58	56	56	49
Nombre de stagiaires reçus à l'examen hors VAE	46	53	52	43	37
Nombre de stagiaires présentés à l'examen après VAE puis parcours de formation	-	-	-	-	-
Nombre de stagiaires reçus à l'examen après VAE puis parcours de formation	-	-	-	-	-
Nombre de stagiaires TOTAL présentés à l'examen	49	58	56	56	49
Nombre de stagiaires TOTAL reçus à l'examen	46	53	52	43	37
Pourcentage de validations totales / Stagiaires Présentés	94%	91%	93%	77%	76%

Conditions d'accès

Pas d'obligation de diplôme. Les conditions d'accès sont définies par l'Arrêté du 30 août 2021 relatif au Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social.

Durée et Contenu

Diplôme réformé en 2021. 567 heures de formation théorique et 840 heures de formation pratique (stages).

Calendrier

La formation Accompagnant Educatif et Social se déroule sur 12 mois, soit 18 regroupements de 31,5 heures en centre.

Sélections

La capacité d'accueil accordée par le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine s'élève à 75 stagiaires.

AES	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de candidats inscrits	50	40	43	28	28
Nombre de candidats admis	40	29	31	25	24
Places offertes	70	75	75	75	75

Rentrées

Effectif total	2018	2019	2020	2021	2022
Formation continue	9	3	2	4	4
Apprentissage	4	1	4	3	2
Formation initiale	13	17	22	16	13
Complément de formation	-	-	-	0	1
Total	26	21	28	23	20
dont allègement de scolarité VAE	-	-	-	-	0
dont allègement de scolarité hors VAE	2	4	4	2	4

Certifications

DEAES	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de personnes entrées en formation	28	26	25	28	23
Nombre de départs en cours de formation	1	3	5	4	6
Nombre d'arrivée en cours de formation	-	-	-	-	1
Nombre de stagiaires présentés à l'examen hors VAE	27	23	20	24	18
Nombre de stagiaires reçus à l'examen hors VAE	27	23	20	23	18
Nombre de stagiaires présentés à l'examen après VAE puis parcours de formation	-	-	-	-	-
Nombre de stagiaires reçus à l'examen après VAE puis parcours de formation	-	-	-	-	-
Nombre de stagiaires TOTAL présentés à l'examen	27	23	20	24	18
Nombre de stagiaires TOTAL reçus à l'examen	27	23	20	23	18
Pourcentage de validations totales / Stagiaires Présentés	100%	100%	100%	96%	100%

Conditions d'accès

Pas d'obligation de diplôme. Dispense de l'épreuve écrite d'admissibilité pour les candidats titulaires du Baccalauréat ou d'un équivalent conformément au décret n° 2007-898 du 15 mai 2007 et à l'arrêté du 20 Juin 2007 relatif.

Durée et contenu

950 heures de formation théorique et 980 heures de formation pratique (stages).

Calendrier

La formation Moniteur Educateur se déroule sur 2 ans, soit 28 semaines de regroupement de 35 heures en centre.

Sélections

La capacité d'accueil accordée par le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine s'élève à 75 stagiaires.

ME	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de candidats inscrits	183	127	128	111	81
Nombre de candidats admis	142	98	87	67	43
Places offertes	80	75	75	75	75

Rentrées

Effectif Total	2018	2019	2020	2021	2022
1ère année - Formation Continue	13	10	9	7	6
1ère année - Apprentissage	10	10	4	12	13
1ère année - Formation Initiale	45	42	46	38	24
2ème année - Formation continue	9	12	11	11	7
2ème année - Apprentissage	8	12	17	7	17
2ème année - Formation initiale	43	40	34	37	28
Compléments de formation	4	2	1	3	1
Total	132	128	122	115	96
dont allègement de scolarité VAE	-	-	-	-	-
dont allègement de scolarité hors VAE	22	25	32	32	23
dont nouveaux inscrits	68	62	59	57	43

Certification

DEME	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de personnes entrées en formation	57	59	68	62	59
Nombre de départs en cours de formation	5	3	7	5	7
Nombre d'arrivée en cours de formation	3	5	2	3	3
Nombre de stagiaires présentés à l'examen hors VAE	55	60	62	58	55
Nombre de stagiaires reçus à l'examen hors VAE	48	58	59	55	53
Nombre de stagiaires présentés à l'examen après VAE puis parcours de formation	-	-	-	-	-
Nombre de stagiaires reçus à l'examen après VAE puis parcours de formation	-	-	-	-	-
Nombre de stagiaires TOTAL présentés à l'examen	55	60	62	58	55
Nombre de stagiaires TOTAL reçus à l'examen	48	58	59	55	53
Pourcentage de validations totales / Stagiaires Présentés	87%	97%	95%	95%	96%

Conditions d'accès

Les candidats doivent être titulaires d'un des diplômes visés dans l'arrêté du 22 août 2018.

Durée et contenu

1450 heures de formation théorique et 2100 heures de de formation pratique (stages).

Calendrier

La formation Éducateur Spécialisé se déroule sur 3 ans, soit 42 semaines de regroupement de 35 heures en centre.

Sélection

La capacité d'accueil accordée par le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine s'élève à 65 stagiaires.

ES	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de candidats inscrits	152	260	293	255	176
Nombre de candidats admis	78	77	168	145	90
Places offertes	54	65	65	65	70

Rentrée

Effectif Total	2018	2019	2020	2021	2022
1ère année - Formation Continue	2	3	4	1	7
1ère année - Apprentissage	3	7	6	15	14
1ère année - Formation Initiale	31	34	33	38	35
2ème année - Formation continue	8	1	4	4	1
2ème année - Apprentissage	3	2	11	7	19
2ème année - Formation initiale	28	30	29	28	26
3ème année - Formation continue	3	7	1	4	4
3ème année - Apprentissage	9	3	3	11	15
3ème année - Formation initiale	22	28	28	24	20
Compléments de formation	1	-	-	4	4
Total	110	115	119	136	145
dont allègement de scolarité VAE	-	-	-	-	-
dont allègement de scolarité hors VAE	6	4	-	4	5
dont nouveaux inscrits	36	44	43	54	56

Certification

DEES	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de personnes entrées en formation	32	37	38	36	44
Nombre de départs en cours de formation	3	4	5	5	10
Nombre d'arrivée en cours de formation	8	2	4	-	5
Nombre de stagiaires présentés à l'examen hors VAE	37	35	37	31	39
Nombre de stagiaires reçus à l'examen hors VAE	35	35	35	27	35
Nombre de stagiaires présentés à l'examen après VAE puis parcours de formation	-	-	-	-	-
Nombre de stagiaires reçus à l'examen après VAE puis parcours de formation	-	-	-	-	-
Nombre de stagiaires TOTAL présentés à l'examen	37	35	37	31	39
Nombre de stagiaires TOTAL reçus à l'examen	35	35	35	27	35
Pourcentage de validations totales / Stagiaires Présentés	95%	100%	95%	87%	90%



Conditions d'accès

La formation n'est accessible qu'aux personnes ayant effectué le stage préparatoire à l'accueil d'enfant d'une durée de 60 heures, organisé par l'employeur, dans les deux mois qui précèdent l'accueil du premier enfant confié à un assistant familial au titre du premier contrat de travail suivant son agrément.

Durée et contenu

240 heures de formation théorique.

Calendrier

La formation Assistant Familial se déroule sur 18 mois, soit 16 regroupements de 15 heures en centre. Le Ce.F propose une rentrée tous les deux ans.

Sélection

La capacité d'accueil accordée par le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine s'élève à 30 stagiaires. Cette formation ne fait pas l'objet d'épreuves de sélection.

Rentrées

Effectif Total	2018	2019	2020	2021	2022
1ère année - Formation continue	19	-	16	-	13
2ème année - Formation continue	-	18	-	15	-
Complément de formation	-	2	-	-	-
Total	19	20	16	15	13
dont allègement de scolarité VAE	-	-	-	-	-
dont allègement de scolarité hors VAE	-	2	-	-	-
dont nouveaux inscrits	19	-	16	-	13

Certification

DEAF	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de personnes entrées en formation	11	2	19	NA	16
Nombre de départs en cours de formation	-	-	3	NA	1
Nombre d'arrivée en cours de formation	-	-	-	NA	-
Nombre de stagiaires présentés à l'examen hors VAE	8	2	15	NA	9
Nombre de stagiaires reçus à l'examen hors VAE	6	2	15	NA	5
Nombre de stagiaires présentés à l'examen après VAE puis parcours de formation	-	-	-	NA	-
Nombre de stagiaires reçus à l'examen après VAE puis parcours de formation	-	-	-	NA	-
Nombre de stagiaires TOTAL présentés à l'examen	8	2	15	NA	9
Nombre de stagiaires TOTAL reçus à l'examen	6	2	15	NA	5
Pourcentage de validations totales / Stagiaires Présentés	75%	100%	100%	NA	56%

Conditions d'accès

Les candidats doivent être titulaires d'un des diplômes visés par le décret n° 2004-615 du 25 mars 2004 et de l'arrêté du 8 juin 2004.

Durée et contenu

400 heures de formation théorique et 420 heures de formation pratique (stages).

Calendrier

La formation visant au Certification d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale se déroule sur 2 ans, soit 19 semaines de regroupement en centre d'environ 21h00.

Sélections

La capacité d'accueil accordée par le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine s'élève à 32 stagiaires.

CAFERUIS	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de candidats inscrits	24	25	25	13	23
Nombre de candidats admis	23	23	22	13	10
Places offertes	43	32	32	32	32

Rentrées

Effectif Total	2018	2019	2020	2021	2022
1ère année - Formation Continue	20	15	19	13	15
2ème année - Formation continue	20	19	16	20	12
Compléments de formation	5	5	6	2	2
Total	45	39	41	35	29
dont allègement de scolarité VAE	-	-	-	-	-
dont allègement de scolarité hors VAE	5	-	1	2	-
dont nouveaux inscrits	20	15	19	13	15

Certification

CAFERUIS	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de personnes entrées en formation	16	20	20	15	19
Nombre de départs en cours de formation	3	6	2	1	1
Nombre d'arrivée en cours de formation	6	3	7	2	3
Nombre de stagiaires présentés à l'examen hors VAE	19	17	24	16	21
Nombre de stagiaires reçus à l'examen hors VAE	14	15	20	13	15
Nombre de stagiaires présentés à l'examen après VAE puis parcours de formation	-	-	-	-	-
Nombre de stagiaires reçus à l'examen après VAE puis parcours de formation	-	-	-	-	-
Nombre de stagiaires TOTAL présentés à l'examen	19	17	24	16	21
Nombre de stagiaires TOTAL reçus à l'examen	14	15	20	13	15
Pourcentage de validations totales / Stagiaires Présentés	74%	88%	83%	81%	71%

- Être titulaire du diplôme d'aide-soignant (DEAS), d'aide médico-psychologique (DEAMP), d'auxiliaire de vie sociale (DEAVS) ou d'accompagnant éducatif et social (DEAES) spécialité "Accompagnement de la vie à domicile" ou "Accompagnement de la vie en structure collective".
- Être en situation d'exercice effectif auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées.

Durée et contenus

140 heures de formation théorique

Rentrée

	2018	2019	2020	2021	2022
Assistant en Soins Gériologie	12	14	-	10	11

Certificat National d'Intervention en Autisme 1^{er} et 2nd degré

Conditions d'accès/publics concernés

Pour la formation CNIA 1^{er} degré :

- les personnes exerçant la profession d'assistant de service social, d'assistant maternel, d'assistant familial, d'accueillant familial, d'éducateur, d'aide familial, de mandataire judiciaire à la protection des majeurs ou de délégué aux prestations familiales ; -
- les personnes titulaires d'un diplôme ou titre professionnel de niveau 3 à 4 : aide médico-psychologique, accompagnant éducatif et social, aide-soignant, moniteur éducateur, moniteur d'atelier, technicien de l'intervention sociale et familiale.

Pour la formation au CNIA 2nd degré Les personnes titulaires d'un diplôme ou titre professionnel de niveau 5 (bac + 2) à 8 (doctorat).

Durée et contenus

Pour la formation au CNIA 1^{er} degré, la durée totale de la formation est de 291 heures réparties en 151 heures d'enseignement théorique, d'accompagnement méthodologique et de certification, et 140 heures de stage pratique à réaliser au sein d'une structure accompagnant des personnes atteintes de troubles du spectre de l'autisme.

Pour la formation au CNIA 2nd degré, la durée totale de la formation est de 326 heures réparties en 186 heures d'enseignement théorique, d'accompagnement méthodologique et de certification, et 140 heures de stage pratique à réaliser au sein d'une structure accompagnant des personnes atteintes de troubles du spectre de l'autisme.

Rentrée

La première rentrée de la formation visant au Certificat National d'Intervention en Autisme 1^{er} et 2nd degré a eu au mois d'octobre 2021 et la promotion a terminé au mois de juin 2022. Il n'y a pas eu de nouvelles rentrée sur 2022.

Taux de réussite

Promotions	Nombre de stagiaires entrés en formation	Nombre de départs en cours de formation	Nombre d'arrivée en cours de formation	Nombre de stagiaires présentés à l'examen	2022		
					Nombre de Validations Totales	Pourcentage de validations totales / Stagiaires Présentés	Validations partielles
CNIA 1er degré 2021 / 2022	9	1	-	8	7	87,50%	1
CNIA 2nd degré 2021/2022	8	1	-	7	6	85,71%	1

FORMATIONS CONTINUES

Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs

Conditions d'accès

- Être titulaire d'un certificat, titre ou diplôme au moins de niveau 5 (bac + 2).
- Justifier d'une expérience professionnelle, de 1 an minimum pour les personnes souhaitant exercer au titre de préposé d'établissement et de 3 ans minimum pour les personnes souhaitant exercer à titre individuel, dans un des domaines nécessaires à l'exercice des fonctions de mandataire judiciaire.
- Avoir au minimum 21 ans à l'entrée en formation (25 ans pour les personnes souhaitant exercer à titre individuel).

Durée et contenus

320 heures d'enseignements théoriques, 486 heures de stage pratique.

Dispenses et allègements possibles selon l'expérience professionnelle et les diplômes possédés.

Rentrée

	2018	2019	2020	2021	2022
Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs	10	12	-	20	13

Taux de réussite

Validation CNC MJPM	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de personnes entrées en formation	14	10	12	20	13
Nombre de départs en cours de formation	1	2	3	-	1
Nombre d'arrivée en cours de formation	-	-	-	-	-
Nombre de stagiaires présentés à l'examen	12	8	9	20	12
Nombre de stagiaires reçus à l'examen	10	6	6	17	9
Pourcentage de validations totales / Stagiaires Présentés	83%	75%	67%	85%	75%

Maître / Maîtresse de maison

Conditions d'accès

- Pour tous : maîtrise des savoirs de base niveau 1 (lecture, écriture, calcul, bureautique/informatique).
- Pour les salarié(e)s hors secteurs sanitaire, social et médico-social et les demandeurs d'emploi : avoir réalisé une période de découverte type PMSMP (période de mise en situation en milieu professionnel) ou disposer d'une expérience professionnelle de 10 jours minimum correspondant à l'emploi de surveillant(e) de nuit et permettant de comprendre les conditions d'exercice et les attendus de l'emploi, de valider le projet professionnel.

Durée et contenus

La durée est de 217 heures ou 231 heures (selon les résultats du positionnement) auxquelles se rajoute un stage de 210 heures pour les salarié(e)s hors secteurs sanitaire, social et médico-social et les demandeurs d'emploi.

Rentrée

	2018	2019	2020	2021	2022
Maître / Maîtresse de maison	5	4	-	8	3

FORMATIONS CONTINUES

Surveillant de Nuit en secteur social, médico-social et sanitaire



Conditions d'accès

- Pour tous : maîtrise des savoirs de base niveau 1 (lecture, écriture, calcul, bureautique/informatique).
- Pour les salarié(e)s hors secteurs sanitaire, social et médico-social et les demandeurs d'emploi : avoir réalisé une période de découverte type PMSMP (période de mise en situation en milieu professionnel) ou disposer d'une expérience professionnelle de 10 jours minimum correspondant à l'emploi de surveillant(e) de nuit et permettant de comprendre les conditions d'exercice et les attendus de l'emploi, de valider le projet professionnel.

Durée et contenus

La durée est de 231 heures ou 245 heures (selon les résultats du positionnement) auxquelles se rajoute un stage de 210 heures pour les salarié(e)s hors secteurs sanitaire, social et médico-social et les demandeurs d'emploi.

Rentrée

	2018	2019	2020	2021	2022
Surveillant de Nuit	6	10	-	11	9

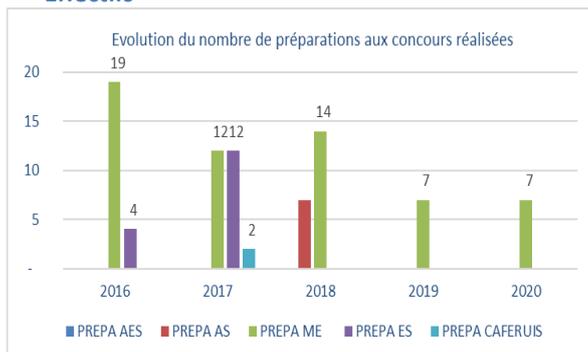
Préparation aux concours



Objectifs

- Définir le cadre réglementaire et les modalités des épreuves d'admissibilité et/ou d'admission au concours des écoles pour l'accès à la formation concernée,
- Apporter des connaissances de base sur le secteur sanitaire et/ou social et médico-social (missions, organisation, publics concernés, professions) et le métier visé,
- Optimiser l'appréhension et la passation des épreuves par l'apport de méthodes et outils pédagogiques et des mises en situation.

Effectifs



Pas d'effectifs entrés sur 2021 et 2022

Concours préparés

Secteur Social :

- Accompagnant Educatif et Social
- Moniteur Educateur
- Educateur Spécialisé
- CAFERUIS

Secteur Santé :

- Aide-Soignant

FORMATIONS CONTINUES

Validation des Acquis de l'Expérience

Objectifs

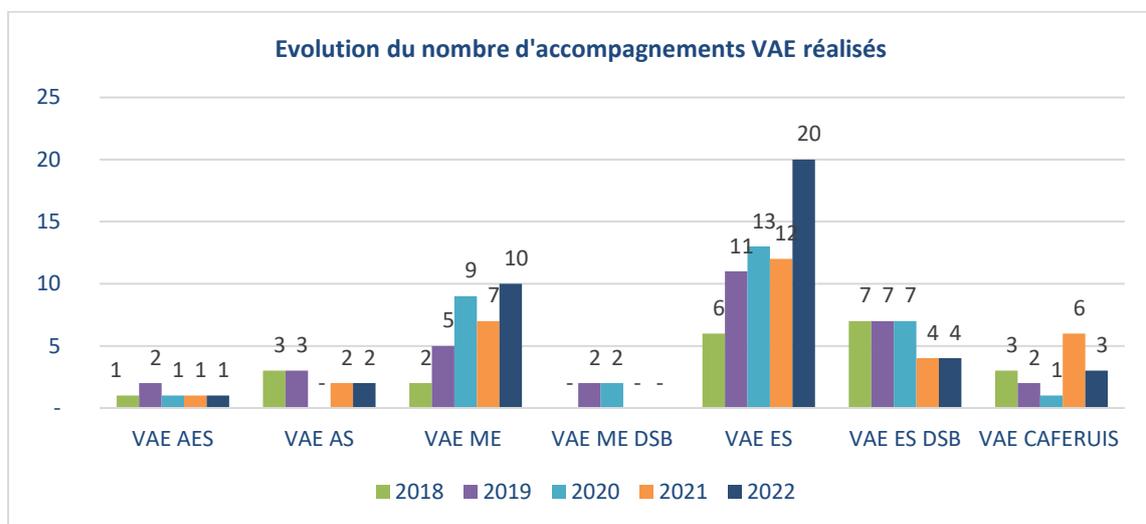
- Analyser son parcours expérientiel par l'identification des activités réalisées et des compétences mises en œuvre,
- Faire le lien avec le référentiel du diplôme,
- Traduire son expérience dans le livret 2 de présentation des acquis,
- Préparer l'épreuve orale devant le jury certificateur.

Durée et contenus

Le Ce.F propose deux types d'accompagnements :

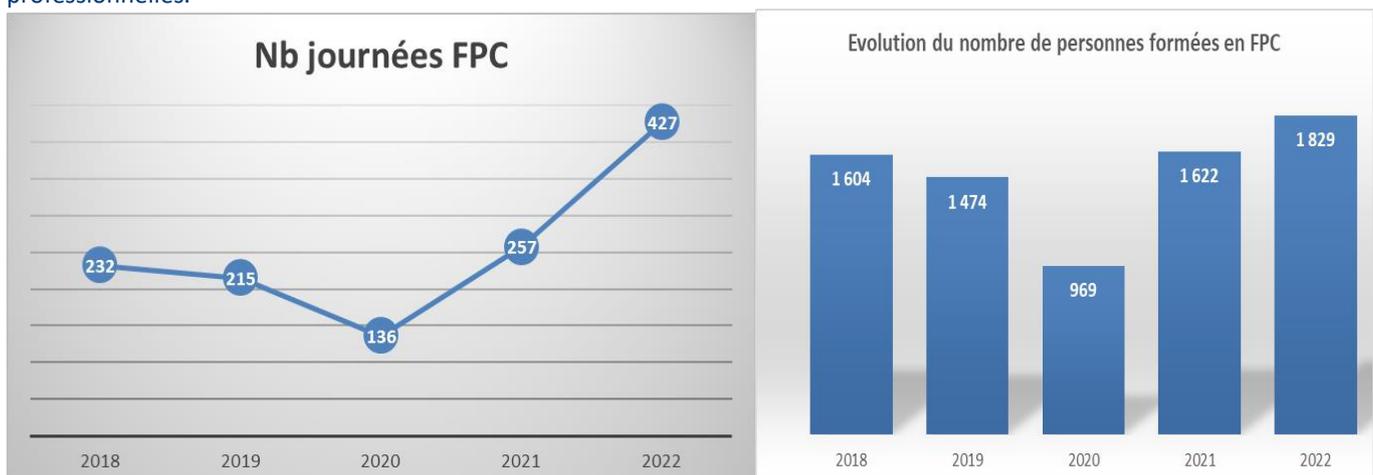
- Les accompagnements dits classiques de 24 heures d'accompagnement sur tous les diplômes dispensés par le Ce.F dans le cadre de la formation.
- Les accompagnements pris en charges dans le cadre du Dispositif de Soutien de Branche.

Effectifs



Actions de Formation Professionnelle Continue inter et intra-établissements et services

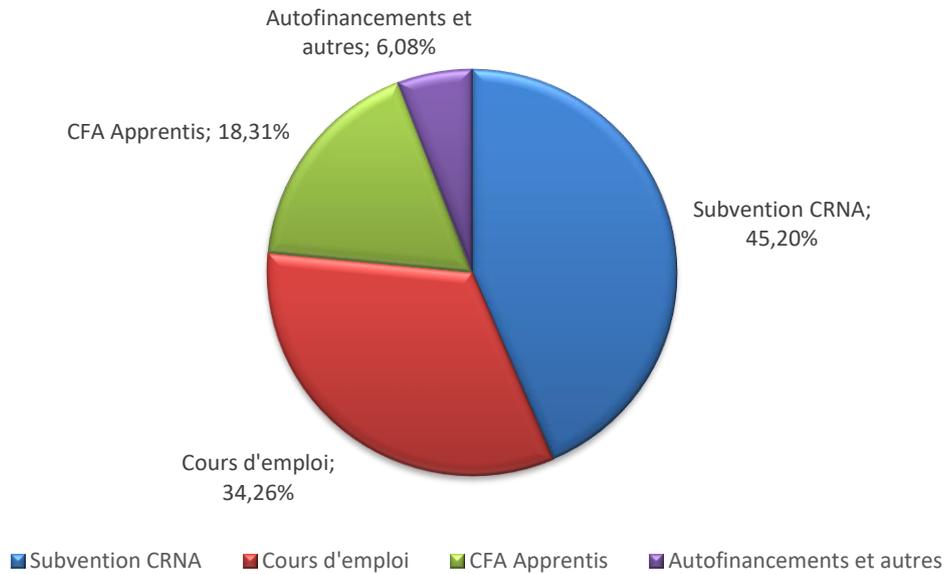
Depuis bientôt 50 ans, le Ce.F. accompagne les institutions sanitaires, médico-sociales et sociales au travers de son offre de formations diplômantes, qualifiantes et professionnelles continues. Il est aussi un acteur affirmé de la formation professionnelle tout au long de la vie telle qu'elle résulte de la loi du 5 mars 2014. Nous offrons ainsi à tous les professionnels de nos secteurs d'activités, motivés par l'actualisation de leurs connaissances et par l'adaptation de leurs compétences, la faculté de bénéficier de nos expertises, conseils et réflexions. Toutes nos formations sont issues de l'expression de vos besoins et sont conçues pour combiner harmonieusement et de manière efficace apports théoriques, interactivité, analyse et évaluations des pratiques professionnelles.



DONNÉES FINANCIÈRES

CHIFFRES D'AFFAIRES

% du chiffre d'affaires 2022 par mode de financement



Répartition du chiffre d'affaires 2022 par formation

